



e.p.s.m.d. de l'Aisne

# **Établissement Public de Santé Mentale Départementale de l'Aisne**

## **CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES**

### **FOURNITURE DE PRODUITS LESSIVIELS ET CONTROLE POUR LA BLANCHISSERIE DE L'E.P.S.M.D. DE L' AISNE**

<b>SOMMAIRE</b>
-----------------

<b>OBJET DU MARCHE .....</b>	<b>3</b>
<b>CHAPITRE 1 - LES DONNEES .....</b>	<b>3</b>
<b>CHAPITRE 2 - LES BESOINS .....</b>	<b>5</b>
<b>CHAPITRE 3 - LES CONTRAINTES.....</b>	<b>5</b>
<b>CHAPITRE 4 - LES EXIGENCES .....</b>	<b>6</b>

## OBJET DU MARCHE

Fourniture de produits lessiviels pour le blanchisserie de l'E.P.S.M.D de l'Aisne avec visites mensuelles pour contrôle, suivi de dosage et distribution des produits avec rapport sur chaque visite (courbe de lavage) et deux bandes témoin annuelles sur la qualité de lavage (Une première pendant les essais).

Il est demandé de proposer une mise à disposition d'un système de dosage avec maintenance et entretien du système pour le tunnel de lavage sur un engagement de l'epsmd d'une durée de 4 ans,

## CHAPITRE 1 - LES DONNEES

### 1. LA BLANCHISSERIE

La blanchisserie est implantée sur le site de PREMONTRE.

Caractéristique : Établissement Public de Santé Mentale Départemental de l'Aisne.

La Production journalière moyenne sur l'année est de 2600 kg/jour.

Elle traite la totalité du linge de l'établissement.

#### 1.1 Activités de la blanchisserie

Les articles traités en blanchisserie sont classés selon nos programmes de lavage.

***Le chiffrage en poids et la répartition du linge est joint en annexe 1 « Programmes et répartition »***

#### 1.2 Matériel de lavage / essorage/ séchage de la blanchisserie

L'équipement comprend :

- 1 tunnel de lavage 7 compartiments de 35 Kg LAVATEC associé à uneessoreuse centrifuge LAVATEC,
- 1 laveuse-essoreuse aseptique de 60 Kg,
- 1 laveuse-essoreuse aseptique de 30 Kg,
- 1 laveuse-essoreuse aseptique de 15 Kg,
- 4 séchoirs rotatifs de 40 Kg chacun (vapeur),
- 1 tunnel de finition linge en forme (vapeur),
- 1 train de repassage Mono 1200 (vapeur),

#### Pour le tunnel

Le système de dosage et distribution est à mettre à disposition.

### La laveuse 60kg et la 20kg :

La distribution des produits lessiviels est assurée à l'aide de 33 Pompes à membrane de type ELADOS de capacité : 25 et 54 Litres/heure.

### Pour la laveuses 13kg

La distribution des produits lessiviels est assurée à l'aide de deux appareils SMART 6 H plus et 6 P plus (fournisseur SEKO acheté en 2008)

Ces appareils sont implantés ou à implanter dans le local de produits lessiviels en secteur septique.

Il est demandé de proposer une mise à disposition d'un système de dosage avec maintenance et entretien du système pour le tunnel de lavage sur un engagement de l'Epsmd d'une durée de 4 ans,

**Remarque particulière : Le TH de l'eau d'alimentation des machines est en moyenne de 7 degrés.**

## **2. PROGRAMMES ET DOSAGE**

Le titulaire du marché met au point les programmes des machines et dosages des produits dont il assure la mise en service sous sa responsabilité.

Le titulaire devra donner les dosages par produit, par programme et par machine sous forme de tableur avec des déclinaisons sur les unités de mesures, grammes, litres et secondes.

Chaque programme fait l'objet de dosages précis pour chaque produit fourni au marché et autres nécessaires pour assurer un cycle de lavage optimal et atteindre le niveau de qualité requis.

## **3. ENGAGEMENT DU CANDIDAT**

Le candidat s'engage :

- Sur des tarifs fixes sur un an à compter de la notification,
- Sur des programmes de lavage les plus efficaces et les plus adaptés aux différents textiles,
- Sur des rejets de process respectant les normes en vigueur,
- Sur le suivi et une force de proposition afin d'optimiser le process, l'énergie ou autres,
- Sur les conseils en termes de suivi de réglementation sur l'utilisation, le stockage, les rejets ou autres des produits ou conditionnement de la prestation,
- Sur le respect des délais d'approvisionnement ou d'intervention,
- Sur une démarche de développement durable.

**En cas de renouvellement du marché, les tarifs sont révisables annuellement par courrier 3 mois avant la date anniversaire.**

**1. DEFINITIONS DES PRESTATIONS**

- La fourniture des produits lessiviels :

La ou les lessives,  
Le mouillant (tensio-actif),  
Le décontaminant, Bactéricide, fongicide selon les normes en vigueur,  
Le ou les produits de rinçage (neutralisant),  
Les produits annexes (blanchiment, assouplissant.....),  
Le suivi mensuel des installations,  
L'obligation de conseils et d'assistance téléphonique,  
La formation des utilisateurs.  
La mise en place du système de dosage et distribution de produits pour le tunnel de lavage

L'objectif :

- Assurer le traitement du linge de manière la plus adapté en prenant en compte un maximum de paramètres tels que (consommation d'eau, énergie, chimie, hygiène, usure et matériel),
- Arriver à une consommation d'eau maximale entre 7 à 8 litres par kg de linge traité en tunnel,
- Une température maximale de lavage de 60 °c pour le linge blanc de type draps.

**1. LES CONTRAINTES REGLEMENTAIRES GENERALES**

Les produits proposés devront être en conformité avec tous les textes légaux et réglementaires, notamment :

- Les normes françaises et européennes en vigueur,
- La réglementation en vigueur en matière d'hygiène et sécurité.

**2. LES CONTRAINTES LIEES A LA PRESTATION**

2.1. Choix des candidats

Les candidats sont soumis à une obligation de visite sur site du matériel, des locaux et du process en place ainsi que la qualité actuel du traitement du linge.

Les dossiers de candidatures seront soumis à une commission pour notation sur dossier des process proposés et des types de produits, les conditionnements, les coûts. La pertinence de l'étude et le dossier présenté seront les éléments observés pour une notation des candidats.

## **1. LES EXIGENCES**

Les exigences sont la fourniture de produits lessiviels pour la blanchisserie, le dosage des produits avec garanties de performances du traitement du linge et obligations de résultats.

Le service blanchisserie reste disponible pour que les candidats puissent venir regarder et prendre quelques mesures du fonctionnement actuel et des caractéristiques des locaux et des équipements, sous le suivi du responsable de la blanchisserie qui pourra répondre aux questions.

Le mode de livraison, le poids ou le volume de chacun des conditionnements proposés est à préciser par le candidat dans son offre.

Les modalités de livraison, les délais, les accès en camion porteur avec hayon et transpalettes et les conditions tarifaires minima sans frais de port ainsi que les tarifs pour livraison expresse en 24 heures pour un fut 200 kg (livraison expresse) sont à indiquer.

Le Titulaire du marché assure la mise en service des produits. Il doit mettre au point les programmes des machines et dosages assurer l'enregistrement et les sauvegardes avec les équipements en place, (exemple carte pour laveuse-essoreuse).

Pendant la durée du marché, les modifications nécessaires de ces dosages se feront en accord avec le responsable de la blanchisserie.

## **2. LES EXIGENCES DE SECURITE**

### **2.1 Qualité du linge propre fourni**

Le linge propre produit par la blanchisserie devra répondre aux normes de propreté couramment admises :

- le taux de re-lavage du linge,
- Le taux de cendres,
- Le taux de grisaillement,
- Le taux de jaunissement,
- Le taux d'usure chimique,
- Le degré de blanc.

## **3. LES OBLIGATIONS DU TITULAIRE**

### **3.1 Obligation de conseil**

Dans le cadre de son obligation de conseil, le titulaire du marché doit :

- Signaler, par écrit, au responsable de blanchisserie, le non respect par le personnel, des consignes d'utilisation, des matériels ou des produits qui pourraient avoir pour effet, de provoquer des défauts de fonctionnements, une mauvaise qualité de lavage ou une surconsommation anormale de produits lessiviels.
- De proposer, par écrit, dans les meilleurs délais, les solutions pour remédier à tout problème qu'il pourrait déceler.
- Apporter si nécessaire, des modifications techniques et réaliser de nouveaux réglages pour rendre l'installation plus performante en accord avec le responsable de la blanchisserie.

### 3.2 Suivi et mise à jour des documents

Le Titulaire du marché sera en charge du suivi des programmes mis en place par ses soins de la mise à jour d'un classeur avec les documents de suivi de dosage et des coûts par programme, les fiches de sécurité et des fiches technique des produits utilisé pour le traitement du linge.

Les dates de suivi mensuel sont planifiées avec le responsable blanchisserie ou son représentant.

Après chaque visite, le technicien remet un compte rendu en y indiquant les modifications apportées.

Le candidat déclare avoir pris connaissance du dossier et s'engage à respecter le contenu (\*)

Établi à PREMONTRE, le 24 avril 2017

L'E.P.S.M.D. de l'Aisne

(\*) Date et Signature du candidat